



Les exploitants des pistes de ski des Hautes Fagnes ont mis en place un système de vignette obligatoire, prévue lors de la location mais s'adressant également aux skieurs qui disposent de leur propre matériel. Des contrôles seront effectués. © B.

## Wallonie

### L'Habitat Permanent est négligé, accuse le MR

Philippe Dodrimont (MR) est énervé. Le député wallon et bourgmestre d'Aywaille a épluché les documents budgétaires du gouvernement wallon. Et pour lui, pas de doute : la Wallonie va réduire les moyens consacrés au Plan Habitat Permanent. Au pire moment ! Et en dépit de l'enjeu social et sanitaire que cela représente (il y a la promiscuité liée au logement en caravane ou en chalet, et, côté sanitaire, la proximité de ces logements, souvent, avec un cours d'eau où pullulent les bactéries).

Pour rappel, Habitat Permanent avait été lancé en 2002. Son objectif était de convaincre les personnes vivant toute l'année dans une caravane ou un chalet, de quitter ce toit pour intégrer un logement privé ou une habitation sociale « solide ». Pour les convaincre, la Région, via les communes, leur proposait un logement ou une aide financière (5.000 euros) au relogement. La mesure concernait environ 10.000 personnes.

Bien que ce Plan HP dépende de plusieurs ministres, Philippe Dodrimont a épluché les budgets des départements pour 2010 et 2011. À chaque fois, les montants diminuent. Or, après avoir convaincu les familles vivant dans un logement précaire, il faut à présent inciter ceux qui ont investi dans leur bien de le quitter. Et permettre aux communes de racheter les parcelles libérées pour éviter que de nouveaux venus s'y implantent. « Car une fois qu'ils s'y installent, on ne peut légalement leur refuser la domiciliation », rappelle le député. Des politiques qui nécessitent des moyens plus importants, souligne-t-il. Hélas ! Si l'appel à projets de la Région a suscité neuf réponses, trois expériences seulement pourront être financées.

Pourtant, faute d'alternatives intéressantes, il sera difficile de convaincre les « résidents permanents » de quitter leur pré carré. Le maire d'Aywaille en sait quelque chose. Sur sa commune, il a monté un projet avec la Province de Liège et le Fonds wallon du logement : 14 logements neufs bâtis sur un terrain communal, afin de reloger d'anciens habitants d'un camping. Mais il reste plus de 350 familles à reloger. ■ P.Lt



LE PLAN HP devait inciter les gens vivant en caravane à se loger dans du solide. Selon le député MR Dodrimont, il est menacé. © BELGA.

## Asile / Melchior Wathelet défend sa politique en matière de retours

# « Arrêtons de dire que nous sommes un pays laxiste »

### L'ESSENTIEL

- Melchior Wathelet réfute quelques idées reçues sur l'asile.
- La politique de retour n'est pas laxiste, dit-il.
- Des mesures ont été prises pour la rendre plus efficace.

On ne l'avait guère entendu ces jours-ci. Melchior Wathelet (CDH), secrétaire d'Etat au Budget et chargé aussi de la politique d'asile, n'a pas participé aux échanges aigres-doux entre membres du gouvernement sur la crise de l'accueil des demandeurs d'asile. Yves Leterme ne s'est pourtant pas privé de marcher sur ses plates-bandes (en incriminant une procédure d'asile trop longue ou la nécessité d'une politique de retours plus énergique). Mais on n'entendra pas Wathelet critiquer ses collègues - il regret-

te seulement que le gouvernement n'ait pu mener ses projets à terme notamment en matière d'immigration. Le Parlement réussira-t-il mieux ? Il laisse flotter le doute. Wathelet reste zen mais on sent que la récupération de ce dossier par certains et les propos démagogiques l'énervent. « Ils sont en outre contre-productifs », dit-il. Dénoncer une Belgique trop permissive encourage paradoxalement les départs vers notre pays. Sans nier les problèmes, le Secrétaire d'Etat remet donc les pendules à l'heure. Non, la loi sur

l'asile ne doit pas être revue. Oui, il est simple de dire « qu'une politique de retour, c'est remplir les avions de demandeurs d'asile déboutés ». Il n'empêche : même s'il a derrière lui « neuf mois en affaires normales et six mois en affaires courantes », Wathelet veut montrer que la politique d'asile est son domaine, qu'il a des projets et des réalisations à son actif (notamment sur les éloignements d'étrangers) sujet hyper-sensible en Flandre et tribune favorite de la N-VA. ■

MARTINE VANDEMEULEBROUCKE

## Accueille-t-on trop de demandeurs d'asile ?

Melchior Wathelet ne nie pas la gravité de la crise de l'accueil mais la relativise. « Les chiffres explosent ? Non. En 2010, nous aurons à peu près les mêmes chiffres qu'en 2009 et cela reste la moitié du nombre de demandeurs d'asile accueillis en 2000. » Le Secrétaire d'Etat attire l'attention sur l'origine de ceux-ci. Le top cinq des nationalités pour 2010, c'est le Kosovo, l'Irak, la Russie (la Tchétchénie en fait), la Guinée (« un pays qui a connu une guerre civile atroce ») et l'Afghanistan. Et s'il est possible de signer des accords de réadmission des demandeurs déboutés pour le Kosovo, c'est impossible pour des pays en guerre. Melchior Wathelet estime qu'il faut poursuivre les campagnes de prévention contre la migration illégale. Celles qui ont été menées dans les Balkans ont « été très efficaces et ont entraîné une baisse du nombre de demandes d'asile. » M.VDM

## La procédure d'asile est-elle trop longue ?

C'est ce que tout le monde dit, y compris le Premier ministre et la N-VA lance une série de propositions de loi pour modifier la procédure. « Quand on a changé la loi, rappelle Wathelet, le rêve était d'aboutir à une décision dans l'année. C'est le cas aujourd'hui. » Tout est dit. Des aménagements de la procédure sont en cours mais ils sont légers et visent essentiellement les recours. Pour donner un signal clair aux migrants, on traite en priorité les demandes d'asile des ressortissants des Balkans. Melchior Wathelet dit avoir pris des mesures pour augmenter le personnel au sein des instances d'asile (+ 104 personnes) et sa productivité. « Elle a augmenté de 25 % cette année. » Un plan a été engagé auprès du Commissariat général aux réfugiés pour résorber l'arriéré en deux ans. M.VDM

## Pas assez de retours pour les illégaux ?

Melchior Wathelet dégage ses chiffres : il y aura environ 9.000 expulsions en 2010, « plus que l'année dernière et l'année d'avant ». Le Secrétaire d'Etat propose un plan d'action pour améliorer la politique belge en matière d'éloignement mais « beaucoup de choses dépendent aussi de la collaboration d'autres départements ». Wathelet vise Fedasil et la Justice. Il veut éloigner en priorité les étrangers en séjour illégal qui finissent leur peine de prison. Cela suppose une meilleure collaboration entre l'Office des Etrangers et les directeurs de prison pour que ces derniers signalent les fins de peine à venir pour obtenir rapidement les documents d'identité nécessaires à l'éloignement. Le problème clé : les ambassades refusent de collaborer à l'identification du détenu. Melchior Wathelet demande un même effort d'information de la part du personnel de Fedasil pour les demandeurs d'asile déboutés. Il veut sensibiliser au moins les travailleurs des centres à la nécessité d'une information sur le retour (volontaire de préférence) et l'impliquer dans ce processus. Troisième acteur sollicité : les communes. « Ce sont elles qui signifient aux personnes l'ordre de quitter le ter-

ritoire. Dans certaines villes, cette notification peut prendre des semaines, voire des mois. Une circulaire va être adressée aux bourgmestres pour leur rappeler la nécessité de leur collaboration pour activer le processus d'éloignement ». Mais l'outil le plus efficace pour concrétiser les retours reste les accords de réadmission à conclure avec les pays d'origine. Si des pays refusent de reprendre leurs ressortissants, l'Etat ne peut les éloigner. Un accord avec le Kosovo sera ratifié en janvier. Un autre se négocie avec le Brésil. Autre mesure prise : un arrêté de renvoi ministériel pour ceux qui ont commis des faits contraires à l'ordre public. Ils ne pourront revenir dans les 10 ans sur le territoire (278 délivrés en 2010). Il a aussi été décidé de supprimer la prime de retour (250 euros) pour les ressortissants d'Albanie, de Bosnie, de Macédoine et de Serbie. C'était devenu un incitant au départ, a pu constater Melchior Wathelet lors de ses visites dans les Balkans. M.VDM



MELCHIOR WATHELET défend sa politique et réfute quelques idées reçues. © MICHEL TONNEAU.

## L'Inspection du travail fait arrêter les travaux à Bastogne

Viendront ? Viendront pas ? L'arrivée des 130 premiers réfugiés était annoncée pour lundi et mardi prochains à la caserne de Bastogne. Mais l'incertitude règne. En cause : une visite surprise de l'inspection du Travail, ce mardi, sur le site. Elle a ordonné l'arrêt immédiat des travaux d'aménagement destinés à l'accueil des réfugiés.

La raison invoquée est l'absence d'un coordinateur sécurité sur le chantier. « Nous sommes en charge des bâtiments depuis deux semaines, mais ils

ont attendu que nous débutions les travaux, pour venir, s'insurge Billy Jüngling, directeur du département accueil des demandeurs d'asile de la Croix-Rouge. Je trouve cela mesquin. Si demain quelqu'un meurt de froid parce que nous n'avons pas été en mesure de l'accueillir, ces personnes porteront une part de responsabilité. »

Un avis partagé par Philippe Collard, bourgmestre de Bastogne. « Je trouve incroyable qu'un fonctionnaire interfère dans une opération aussi impor-

tante, alors même que des signaux d'urgence sont donnés en permanence par le gouvernement. Cela dénote un certain manque de coordination entre les ministères. L'intervention de cet inspecteur du travail est complètement déplacée : faire preuve d'un tel zèle ressemble plus à de l'imbécillité qu'à autre chose. »

Les travaux pourraient reprendre vendredi et la Croix-Rouge espère accueillir les demandeurs d'asile dès mercredi.

De son côté, la caserne de Houthalen s'est ouverte à Fed-

asil mardi. Pour la fin de cette semaine, on attend les demandeurs d'asile à la caserne de Bier-set (500 places), au centre de vacances de Borzée (350). Borzée devrait être rempli pour la fin décembre.

« Nous avons trois priorités, dit-on au cabinet de Philippe Courard. Un : sortir les gens de la rue. Deux : vider les squats. Trois : vider les hôtels ». Le cabinet espère que 75 à 80 % des places d'accueil provisoires seront occupées d'ici la fin de l'année. Mais on dit aussi travailler sur

des lieux d'accueil structurels.

Il a récemment été question, pendant quelques heures, que 80 demandeurs d'asile soient accueillis à Wiesme, dans un centre de vacances géré par une ASBL flamande et fréquenté en été par des mouvements de jeunesse (Le Soir de mercredi). Mardi soir, le propriétaire des lieux a changé d'avis et a fait part de sa décision à Fedasil.

Le bourgmestre de Wiesme parlait d'improvisation sans concertation avec les autorités. ■

C.C., M.Vdm et JVE